

LA XXX ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE de BPW INTERNATIONAL

21-30 MARS 2021

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE 2021

Selon la Constitution R10.1, l'Assemblée générale est la réunion des

- déléguées votantes de chaque Fédération Affiliée
- déléguée votante de chaque pays avec des Clubs affiliés
- membres de l'Exécutif
- Anciens présidentes internationales
- Responsables des Comités Permanents

(Il n'y a pas de Responsables de Comités Permanents ce triennat, elles ne font pas partie de l'Assemblée générale virtuelle 2021)

Comme la XXX Assemblée générale (AG) a été reportée d'août 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, les Affiliés de BPW qui sont à jour dans le paiement des cotisations jusqu'à l'année 2020 sont éligibles pour soumettre les noms des déléguées et déléguées suppléantes à assister à cette Assemblée générale virtuelle.

Il y aura 8 sessions de l'Assemblée générale virtuelle pour couvrir les rapports, les débats ou les activités principales, les élections et le budget. Chaque session durera environ 2,5 heures. Les noms des Déléguées votantes ou des délégués suppléants doivent être spécifiés dans le «Formulaire d'accréditation» à soumettre par chaque pays membre.

Les Affiliées de BPW étant situées dans le monde entier dans tous les fuseaux horaires, le vote en ligne se déroulera via une plate-forme de vote sécurisée en ligne. Les délégués votants auront au moins 24 heures pour voter pour chaque lot.

Il y aura 2 réunions du Comité International, une avant et une après, la XXXe AG virtuelle.

Les déléguées votantes pour le Comité International en janvier-mars 2021 seront les mêmes que celles accréditées pour voter en 2020.

2. POUVOIRS

- Le formulaire d'accréditation doit être soumis avant l'inscription (ou en même temps) car il spécifie qui peut s'inscrire comme déléguées et déléguée suppléantes.

Les Affiliés BPW qui sont à jour dans le paiement de leurs cotisations BPW International de l'année 2020 sont éligibles pour soumettre un «Formulaire d'accréditation» (voir le fichier joint) pour spécifier les noms des déléguées votantes et des déléguées suppléantes pour assister à l'Assemblée générale virtuelle.

- Le nombre total de déléguées votants / suppléants autorisées est déterminé comme suit:

Fédérations Affiliées	500 ou moins de membres payés	3 déléguées
	501 – 1000 membres payés	4 déléguées
	1001 - 2000 membres payés	5 déléguées
	2001 - 3000 membres payés	6 déléguées
	et 1 déléguée supplémentaire pour chaque 3000 membres supplémentaires jusqu'à un maximum de 15 déléguées	
Club Affiliés	Chaque pays a droit à 1 déléguée.	
Chaque cas ci-dessus a droit à un nombre égal de déléguées suppléantes		

- Les formulaires d'accréditation doivent être soumis à presidents.office@bpw-international.org au plus tard le 7 mars 2021.

Calendrier provisoire et vote en ligne

(Dernière mise à jour le 25 février 2021)

Réunion du Comité International		
14 mars 2021	Réunion du Comité International avant l'Assemblée Générale	
15-18 mars 2021		Vote du Comité International
Assemblée Générale		
21 mars 2021	Première session de l'Assemblée Générale	Lot de vote #1: Rapports
22 mars 2021	Deuxième session de l'Assemblée Générale	
23 mars 2021	Troisième session de l'Assemblée Générale	Lot de vote # 2: Vote sur les questions débattues du 22 au 23 mars
24 mars 2021	Quatrième session de l'Assemblée Générale	
25 mars 2021	Cinquième session de l'Assemblée Générale	Lot de vote #3: Vote sur les questions débattues les 24-25 mars
26 mars 2021	Sixième session de l'Assemblée Générale	

27 mars 2021		Lot de vote #4: Vote sur les questions débattues le 26 mars
28 mars 2021	Septième session de l'Assemblée Générale	
29 mars 2021		Lot de vote #5: Élection de l'Exécutif (*) Élection des Responsables des Comités Permanents (**) et budget (***)
30 mars 2021	Huitième session de l'Assemblée Générale	
Réunion du Comité International		
31 mars 2021	Réunion du Comité International après l'Assemblée générale	Vote du Comité International

(*) L'élection de la Présidente aura lieu avant l'élection de l'Exécutif.

(**) L'élection des Responsables des Comités Permanents dépend du résultat du vote antérieur de la Résolution qui déterminera si elles seront conservées ou supprimées.

(**) Le budget doit être voté en dernier car les résultats des votes antérieurs peuvent avoir un impact financier.

3. INSCRIPTION

• **Inscrivez-vous en ligne:** www.bpw-international.org/BPW-GA-registration

• **Formulaires d'inscription:**

Les formulaires d'inscription individuelle et les formulaires d'inscription de groupe (voir les fichiers joints) peuvent être téléchargés à partir du site Web de BPW International. Les formulaires sont destinés à celles qui souhaitent payer par virement bancaire.

Il faut vérifier que les noms des formulaires d'inscription pour les déléguées et les délégués suppléantes correspondent à ceux qui figurent sur les formulaires d'accréditation précédemment soumis pour chaque pays membre. Veuillez noter que vous devez soumettre le formulaire d'accréditation en même temps que le formulaire d'inscription de groupe ou avant de soumettre le formulaire d'inscription de groupe.

Les formulaires d'inscription peuvent être envoyés par e-mail à BPW-GA-dmin@googlegroups.com du 25 février au 7 mars 2021.

• **Heure d'inscription:**

Ouverture des inscriptions: 25 février 2021 (par e-mail)
 26 février 2021 (en ligne)

Date limite d'inscription: 7 mars 2021

- **Frais d'inscription:**

- **Déléguées et déléguée suppléantes (membres BPW) 80 euros**

- Peuvent assister et prendre la parole à l'Assemblée Générale Virtuelle
 - Peuvent observer les réunions du Comité International d'avant et d'après l'Assemblée Générale via diffusion en direct

- **Observateurs 20 euros**

- Peuvent observer l'Assemblée Générale Virtuelle via la diffusion en direct

Noter:

*(i) L'e-mail du titulaire doit être **UNIQUE**, et non un double d'autres inscrits.*

*(ii) Les noms des délégués et des délégués suppléants **DOIVENT** correspondre aux noms qui apparaissent sur le formulaire d'accréditation de chaque pays membre. Pour plus de détails, veuillez consulter «Formulaire d'accréditation» et «Formulaires d'inscription».*

(iii) BPW International se réserve le droit de déterminer l'éligibilité des inscrits.

- **Paiement d'inscription:**

- o **Payer par carte de crédit:**

- Inscrivez-vous en ligne via www.bpw-international.org/BPW-GA-registration

- o **Payer par virement bancaire:**

- Remplissez le formulaire d'inscription individuel ci-joint ou le formulaire d'inscription de groupe.
 - Envoyez les formulaires d'inscription et la preuve de paiement à BPW-GA-Admin@googlegroups.com
 - La participante entièrement inscrite et payée recevra une confirmation par e-mail.

Quel que soit le mode de paiement de l'inscription, chaque personne inscrite sera vérifiée si elle appartient à une Affiliée BPW et si elle est à jour dans le paiement de ses cotisations jusqu'à l'année 2020 et son nom apparaît également dans le formulaire d'identification signé de cette Affiliée BPW.

4. ACCÉDER AUX PLATEFORMES DE RÉUNION VIRTUELLES

- Un lien unique pour accéder à la plate-forme de l'Assemblée Générale virtuelle sera envoyé aux déléguées et observateurs ayant payé au moins 1 (une) semaine avant le début de l'Assemblée Générale. Le lien sera unique pour chaque personne et ne pourra être utilisé qu'à partir d'un seul appareil. Ce lien sera utilisé pour accéder aux 8 sessions de l'Assemblée générale virtuelle.
- Des liens uniques pour accéder aux réunions du Comité International avant et après l'Assemblée Générale seront également envoyés séparément aux déléguées votantes du Comité International.

5. VOTE

- *Toutes les Déléguées votantes pour l'Assemblée Générale Virtuelle doivent être enregistrées en tant que Déléguées et leurs noms doivent apparaître dans le «Formulaire d'accréditation» signé en tant que Déléguées votantes des Affiliées BPW, qui ont payé leur cotisation pour 2020 à compter du 7 mars 2021.*

- Plateforme de vote pour l'Assemblée générale virtuelle :

Le vote à l'Assemblée générale se déroulera via un système de vote en ligne sécurisé pour l'Assemblée générale. Le lien vers cette plateforme sera annoncé d'ici la mi-mars 2021.

Le vote sera divisé en lots. Les déléguées votantes auront au moins 24 heures pour voter pour chaque lot afin d'accueillir les électeurs des fuseaux horaires différents.

- Plateforme de vote pour le Conseil d'administration international (janvier - mars 2021)

Cette plateforme de vote sera située à l'adresse www.bpw-international.org/online-voting

Les déléguées votantes pour le Comité International sont les mêmes que les votantes depuis l'année 2020. Ce n'est pas le même groupe de votantes que pour l'Assemblée générale et le nom d'utilisateur et le mot de passe feront la différence.

6. CONTACT

- Les mises à jour sur la XXXe Assemblée générale Virtuelle de BPW International seront affichées sur www.bpw-international.org (cliquez sur le bouton bleu «XXX General Assembly»).
- Pour toute autre question, veuillez envoyer un e-mail à BPW-GA-Admin@googlegroups.com